

Appel à projets régional

« Aménagements cyclables – Pays de la Loire »



Financé par
l'Union européenne

NextGenerationEU

FMA ? « Aménagements Cyclables » ?

Le Fonds mobilités actives :

- Mesure phare du « Plan vélo »
- 350 M€ sur 7 ans

Objectif : aménagements cyclables structurants (ouvrage d'art / création d'axe cyclable sécurisé / aménagement cyclable d'un axe routier existant) en mobilité quotidienne

Bénéficiaire : tous les maîtres d'ouvrages publics

Les appels à projets



25 lauréats, 4,8 M€ de subventions au cours des appels à projets 1, 2 et 3 :

- 6 en Loire-Atlantique
- 4 en Sarthe
- 4 en Maine-et-Loire
- 8 en Vendée
- 3 en Mayenne

Appel à projets n°4 : 2 dossiers en cours d’instruction

Appel à projets en cours : budget de 5,7 M€ pour la région des Pays de la Loire

Éligibilité



Deux types de projets :

- « **Itinéraire sécurisé** » : relier des pôles générateurs de déplacement à moins de 15 km
- « **Discontinuité** » : ouvrage d'art ou point noir de sécurité routière



Niveau d'avancement : *a minima* études préliminaires

Éligibilité



Dépenses : études et travaux liés directement au projet



Calendrier :

- **1ère dépense éligible** :
 - après dépôt du dossier
 - dans les 18 mois après annonce lauréats
- **Mise en service** : moins de 48 mois après le dépôt de dossier

Subvention



Taux d'aide : 20 % maximum

- +20 % pour les projets en zone peu dense (<100 000 hab)
- +10 % pour les projets portés par les communautés de communes qui sont Autorités Organisatrices de la Mobilité
→ **soit jusqu'à 50 % d'aide**

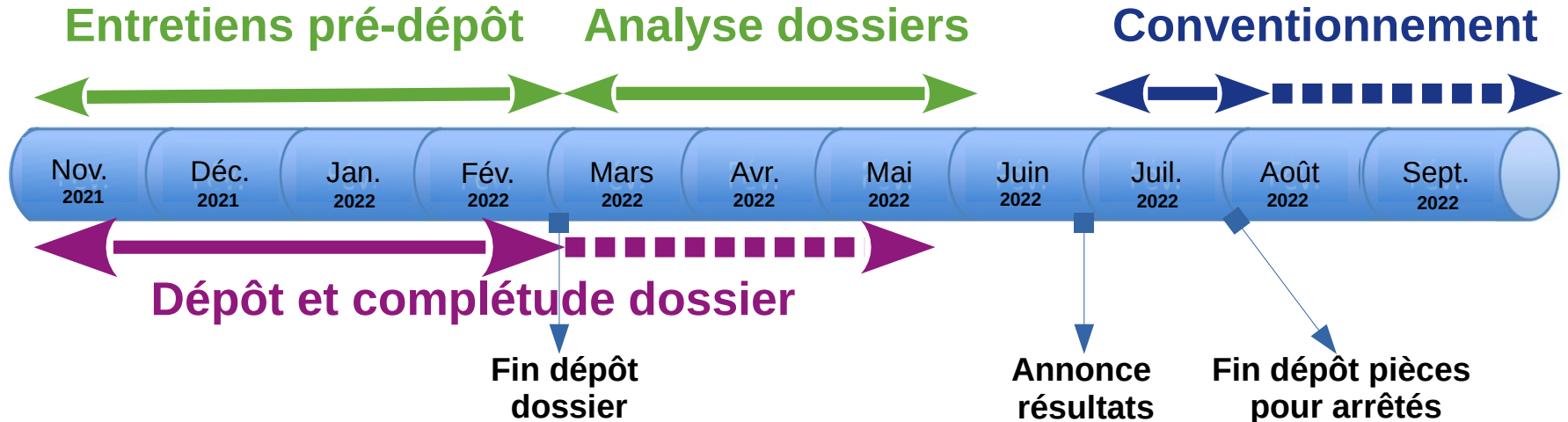


Aide demandée : > 50 000 € par projet

Comment faire ?



Avant le dépôt, contactez-nous : di.sial.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr



Comment faire ?



Dossier : consulter le site Internet de la DREAL pour accéder au cahier des charges et ses annexes

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/lancement-d-un-appel-a-projets-regional-a5822.html>



Dépôt : sur Démarches simplifiées

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-france-relande-velo-aap-pdl-2021>



Aide : une foire aux questions existe

Sinon, contactez-nous :

✉ di.sial.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr